

## Le Rwanda traque ses ennemis de manière sélective

Le Temps, le 13 octobre 2020. Flicien Kabuga, considéré comme le financier du génocide au Rwanda, sera bientôt remis à la justice internationale. Kigali n'a pas réclamé l'accusé mais traque impitoyablement d'autres opposants ne s'opposent au transfert de Flicien Kabuga à la justice internationale. Le 30 septembre dernier, la Cour de cassation de Paris a rejeté l'appel de celui qui était l'homme le plus riche du Rwanda avant le génocide de 1994 et qui est accusé le financier des massacres, qui ont fait 800 000 morts, dans leur immense majorité des Tutsis.

Arrivé le 16 mai dernier, en région parisienne, après plus de vingt ans de cavale, Flicien Kabuga est l'un des dernières personnalités de l'ancien régime génocidaire rwandais qui échappaient encore à la justice. Mais son âge avancé et sa santé fragile pourraient empêcher de rendre des comptes. D'autant qu'un procès n'est pas pour demain. Flicien Kabuga pourrait d'abord être transféré à La Haye, où il subirait un examen médical d'être transféré à Arusha, en Tanzanie, siège du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). Le TPIR a fermé ses portes en 2015 et il faut remettre la machine judiciaire en route. Le fait que Flicien Kabuga puisse échapper à la justice ne semble pas étonner le Rwanda. Le président, Paul Kagame, qui avait chassé par les armes les génocidaires en 1994 et qui tient le pays d'une main de fer depuis lors, n'a pas réclamé le financier du génocide pour le juger sur sol rwandais. Interrogée après l'arrestation de Flicien Kabuga, l'ambassade du petit pays du Grand Est estimait que le TPIR avait la « priorité » pour traduire en justice le suspect. L'enlèvement d'un opposant par contraste est saisissant avec le rôle déployé par Paul Kagame pour traquer d'autres ennemis de son gouvernement. Le 31 août dernier, la police exhibait devant les médias l'opposant Paul Rusesabagina, arrêté dans des circonstances mystérieuses. Ce sexagénaire n'est autre que l'ancien directeur hutu de l'Hôtel des Mille Collines tel des Mille Collines qui avait sauvé de Tutsis venus se réfugier dans l'État. L'histoire de cet Oskar Schindler rwandais avait été popularisée par le film hollywoodien *Hotel Rwanda* sorti en 2004. Le film avait donné à Paul Rusesabagina une renommée internationale, alors qu'il avait quitté le Rwanda dès 1996, après avoir critiqué le pouvoir de Paul Kagame. Les autorités de Kigali décrivent un tout autre homme. Après avoir contesté son rôle dans le génocide de 1994, elles l'accusent d'être un « terroriste, meurtrier et financement de rébellion ». Autant de chefs d'accusation pour lesquels il a été inculpé. Les circonstances de son arrestation fin août demeurent mystérieuses. Sa famille jure qu'il ne serait jamais revenu de son plein gré au Rwanda. L'opposant, qui avait fondé un parti politique depuis son exil américain, une coalition qui a aussi une branche armée, aurait été arrêté à Dubaï ou trompé sur sa destination finale. L'ONG Human Rights Watch a annoncé une « disparition forcée ». « Le Rwanda est habitué de ces méthodes clandestines et illégales contre des personnalités perçues comme des menaces par le parti au pouvoir », estimait, dans un communiqué, Lewis Mudge, le directeur pour l'Afrique centrale de l'ONG. « Plus une menace » Cette différence de traitement par le Rwanda de Kabuga et Rusesabagina n'est pas Thierry Cruvellier, rédacteur en chef du site *justiceinfo.net*, spécialiste dans la justice internationale : « Les anciens génocidaires ne sont plus vus comme une menace par le président Paul Kagame, contrairement à des opposants comme Paul Rusesabagina, qui le film *Hotel Rwanda* a donné certaines entrées dans les cercles de pouvoir en Occident. » Selon lui, le changement de stratégie a eu lieu dès la fin des années 1990. Après le génocide, le Front patriotique rwandais de Paul Kagame se lance à l'assaut des camps de réfugiés rwandais au Zaïre, où l'ancien régime et les milices génocidaires se reconstituent. Une majorité de réfugiés sont rapatriés au Rwanda et les miliciens hutus sont traqués à travers l'immense territoire du Zaïre. Dès 1997, l'appareil génocidaire dispersé au prix de la stabilisation du Zaïre. Jusqu'à cette époque, le Rwanda recherche encore activement les architectes du génocide. L'idologue Froduald Karamira est interpellé en Inde en 1996 et exfiltré par les services rwandais vers Kigali, où il sera condamné à mort et exécuté en 1998. En 1997, une ancienne ministre est enlevée en Zambie, ramenée au Rwanda pour y être condamnée à la prison à perpétuité. Kigali réclame l'extradition des responsables de l'ancien gouvernement après de plusieurs pays africains. Puis Kigali s'en désintéresse. Le dernier procès ? « Le Rwanda trouve son intérêt à laisser la traque des génocidaires à la justice internationale. Les autorités rwandaises ont ensuite beau jeu de dénoncer son inefficacité et de rappeler à la communauté internationale qu'elle est incapable d'empêcher le génocide », estime Thierry Cruvellier. S'il a lieu, le procès de Flicien Kabuga devrait être des derniers grands procès du génocide de 1994. Un seul accusé d'envergure est encore recherché par le TPIR : l'ancien chef de la garde présidentielle Protas Mpiranya. Le Rwanda, lui, est passé à autre chose. Jusqu'en 2012, près de 2 millions de personnes, pour la plupart les petites mains du génocide, sont passées devant des assemblées communautaires (les gacaca) dans un esprit de réconciliation. En revanche, l'homme fort de Kigali, qui pourrait briguer un nouveau mandat en 2024, est toujours aussi implacable avec ses opposants. Simon Petite